

La place des langues vivantes dans la réforme

Tronc commun

- 2 langues vivantes obligatoires pour tous:
- 2^{nde} = 5,5h
- 1^{ère} = 4,5h
- Tale = 4h

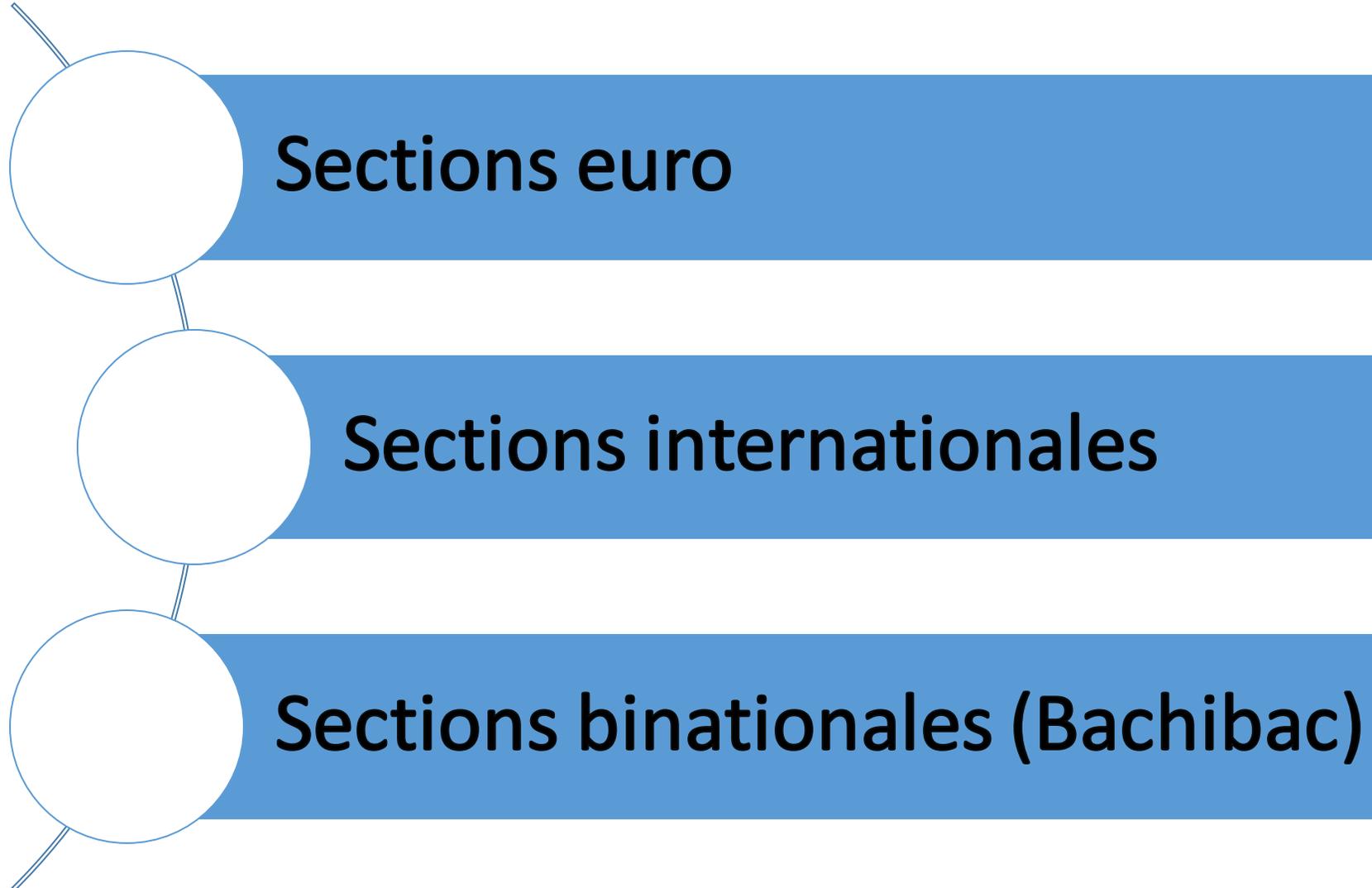
Spécialité

- Langues, littératures et cultures étrangères
- 1^{ère} = 4h
- Tale = 6h

Option

- Langue vivante C
- 2^{nde} = 3h
- 1^{ère} = 3h
- Tale = 3h

Les dispositifs internationaux dans le Bac 2021



Dispositifs
maintenus
et adaptés

L'évolution des sections européennes

- Article 1 - Les sections européennes ou sections de langue orientale (Selo) proposent :
- un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la langue vivante étrangère de la section ;
 - l'enseignement, dans la langue de la section, d'une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques ;
 - **des activités culturelles et d'échanges internationaux dans le cadre du projet d'établissement.**

B.O. n° 3 du 17 janvier 2019

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=137584

Nouveauté: la discipline non linguistique hors SELO

La possibilité de suivre une ou plusieurs DNL, dans ou hors du dispositif des SELO, enseignée dans une langue vivante étrangère ou régionale, est désormais étendue et mieux reconnue sur le diplôme du baccalauréat. Si l'élève obtient au moins 10/20 à une épreuve spécifique de contrôle continu de DNL, une mention spéciale est inscrite sur son diplôme, témoignant de ses compétences linguistiques et culturelles.

DISPOSITIFS INTERNATIONAUX - SI, SELO et DNL - baccalauréat 2021

Les sections internationales préparant l'option internationale du baccalauréat général

en concertation avec le pays ou l'organisme intéressé au fonctionnement de la section

Langues vivantes : 4h d'enseignement complémentaire de langue et littérature dans la langue de la section (LVA)

- 1 ou 2 disciplines non linguistiques (DNL) enseignées en partie dans la langue de la section, parmi :
- histoire-géographie (la moitié du temps d'enseignement - 4 heures - enseigné en LV)
 - enseignement scientifique (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)
 - mathématiques (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)

Evaluation au baccalauréat :

Les épreuves communes de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de terminale (*coefficient 15*).

Puis, en fonction des DNL choisies:

- les épreuves communes de contrôle continu en histoire-géographie sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu organisée en classe de terminale (*coefficient 15*);
- pour les mathématiques et l'enseignement scientifique, une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de première et en classe de terminale, est ajoutée aux épreuves communes (*coefficient 10*).

Les sections européennes ou sections de langues orientales (SELO) dans le cadre du projet d'établissement

Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la SELO (LVA ou B)

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL), dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la SELO.
Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une DNL.

Evaluation au baccalauréat :

Le candidat valide la SELO sous deux conditions :

- avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve de contrôle continu de la langue vivante de la section ;
- avoir obtenu au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu propre à la SELO (constituée à 20% d'une note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale).

(*Note prise en compte comme enseignement optionnel.*)

La discipline non-linguistique (hors SELO)

sous la responsabilité d'un professeur doté ou non d'une certification complémentaire en LV

Pas d'enseignement spécifique de langue vivante.

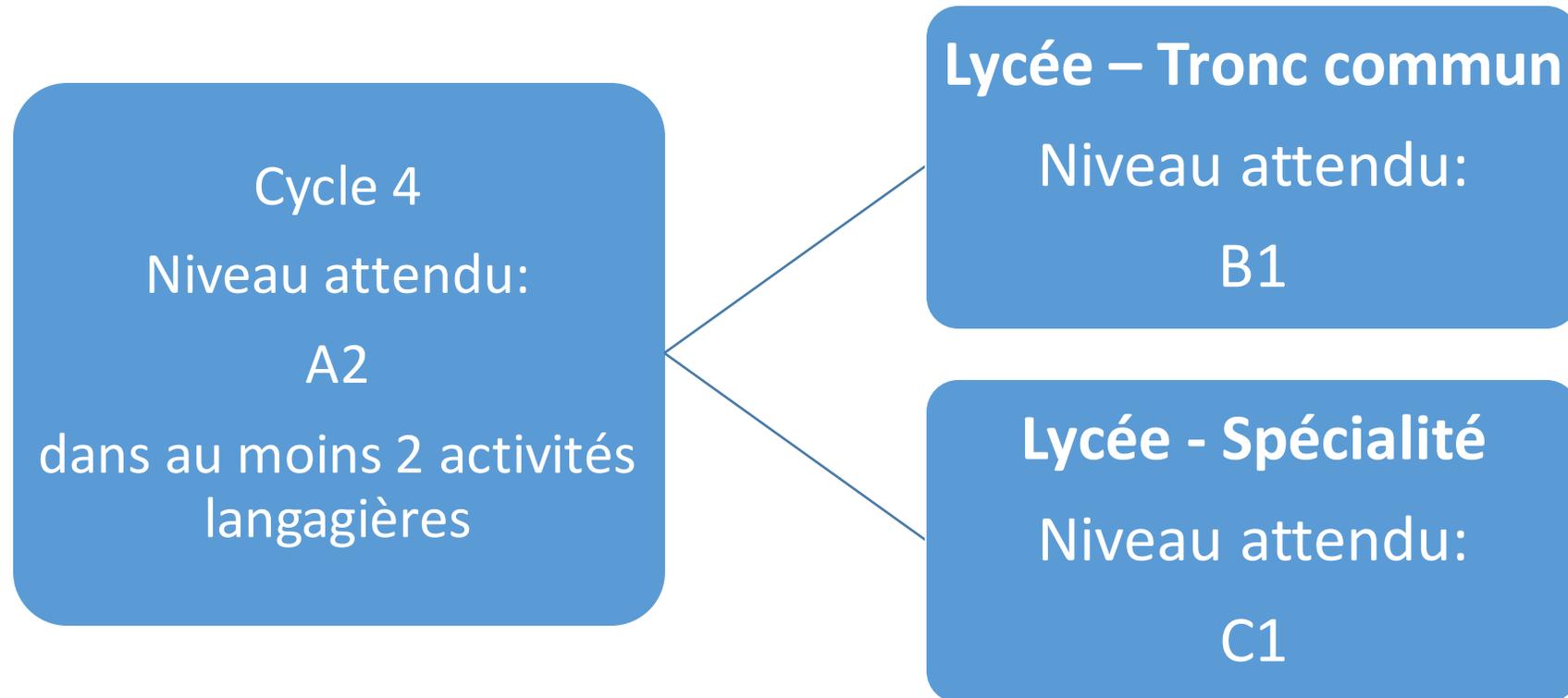
Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : Au moins 1h hebdomadaire de l'enseignement commun est enseigné en langue étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du candidat).

Evaluation au baccalauréat:

Le candidat valide sa DNL s'il obtient au moins 10/20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu visant à évaluer le niveau maîtrise de la langue acquise dans la DNL (constituée à 20% de la note de scolarité attribuée par les professeurs de la LV et de(s) DNL, et à 80% d'une interrogation orale de langue en terminale)

(*Note prise en compte comme enseignement optionnel.*)

Le parcours linguistique de l'élève en LVB



L'entrée culturelle

Un cours de langue vivante

=

on entre par la culture,
on sort avec la culture ET la langue

2 thématiques, 16 axes

2^{nde}

L'art de vivre ensemble

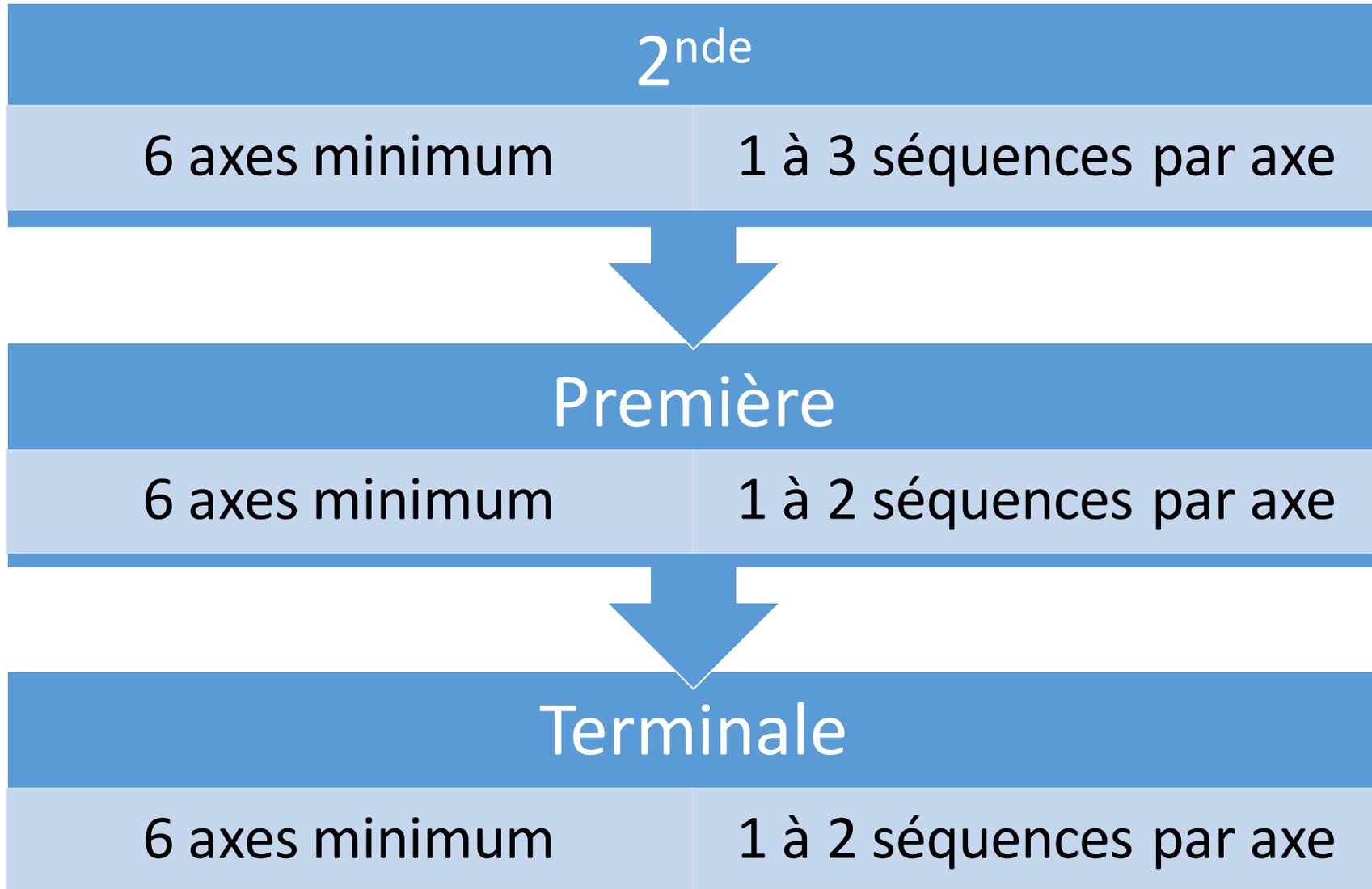
- Vivre entre générations
- Les univers professionnels, le monde du travail
- Le village, le quartier, la ville
- Représentation de soi et rapport à autrui
- Sports et société
- La création et le rapport aux arts
- Sauver la planète, penser les futurs possibles
- Le passé dans le présent

Cycle terminal

Gestes fondateurs et monde en mouvement

- Identités et échanges
- Espace privé et espace public
- Art et pouvoir
- Citoyenneté et mondes virtuels
- Fictions et réalités
- Innovations scientifiques et responsabilité
- Diversité et inclusion
- Territoire et mémoire

Combien de séquences par an?



L'organisation d'un cours de langue

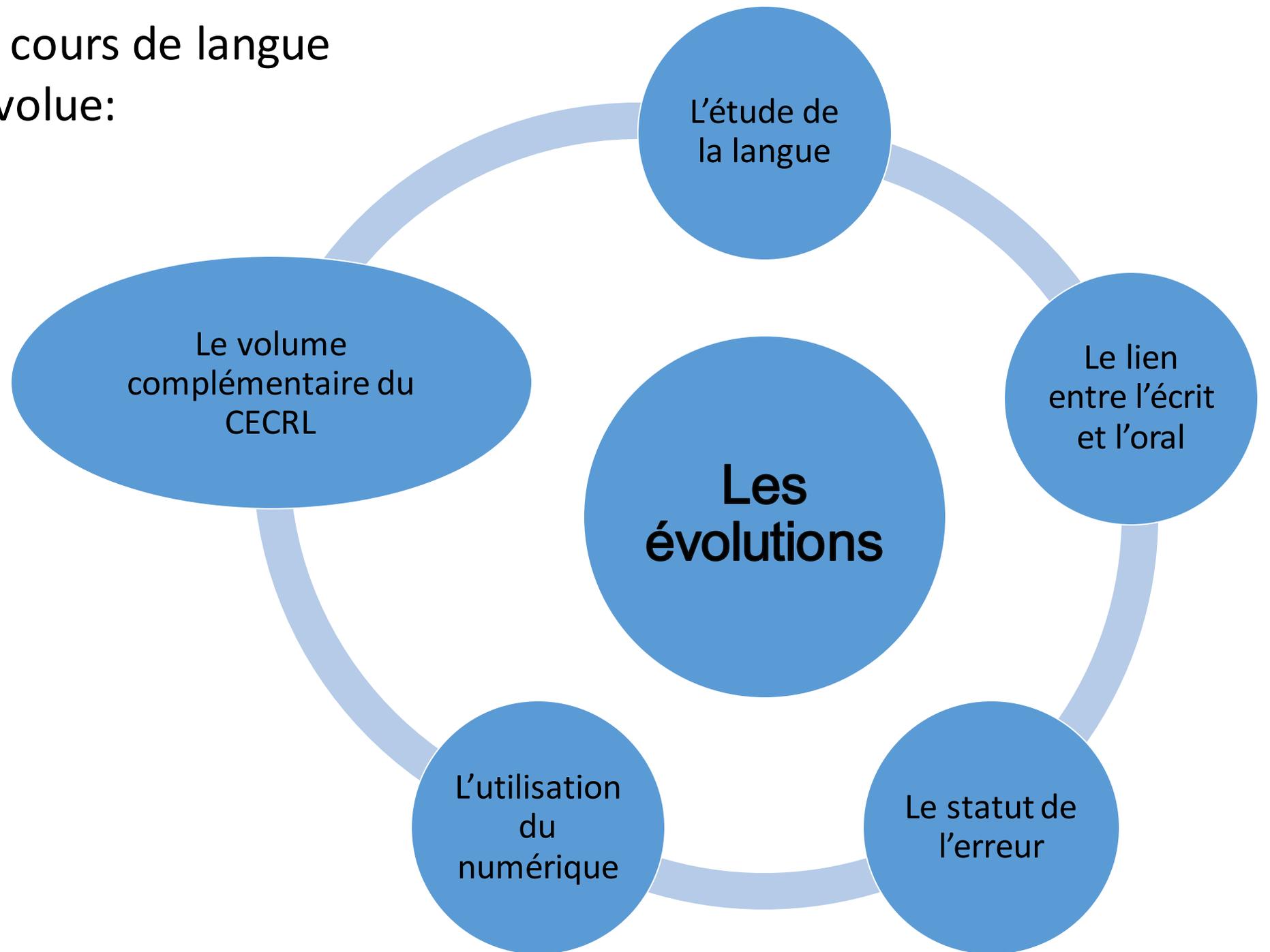
Ce qui ne change pas:

Travailler sur le
sens des
documents



L'organisation d'un cours de langue

Ce qui évolue:



L'étude de la langue

« Développer une approche raisonnée et plus systématisée des différents constituants de la langue »:

Ce n'est pas....	C'est
<p>Transformer le cours de langue en cours de grammaire</p> <p>Traduire, ou faire traduire l'intégralité d'un document</p> <p>Donner des listes de vocabulaire à apprendre aux élèves, sans lien avec le sens des documents, ni le besoin de communication des élèves.</p>	<p>Développer la maîtrise de la langue pour mieux penser, donc mieux communiquer.</p> <p>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture</p> <p>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer « Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations. Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités. »</p>

L'étude de la langue

« Comme au collège, le lexique et la grammaire sont toujours abordés à partir de documents et toujours en lien avec un contexte d'utilisation. »

Toujours donner du sens aux apprentissages, mais intégrer dans le cours de langue le travail de et sur la langue autour des points suivants:

- Lexique
- Grammaire
- Phonologie
- Orthographe



Le volume
complémentaire
du CECRL

L'interaction écrite

- « Pour être efficace, l'interaction doit se rapprocher le plus possible de situations authentiques et plausibles dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité. »

L'évaluation réaliste de la maîtrise phonologique

- Elle ne se réduit pas à la seule composante de l'accent et son exactitude mais se compose d'un ensemble d'éléments parmi lesquels l'articulation (incluant la prononciation des sons / phonèmes), la prosodie (incluant l'intonation, le rythme, l'accent tonique, l'accent phrastique, le débit et le découpage), et l'intelligibilité (accessibilité du sens pour les auditeurs).

La médiation

- La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre.

Le lien entre l'écrit et l'oral

« L'aisance recherchée à l'oral se construit dans une large mesure grâce à une pratique assidue en classe et hors de la classe, mais aussi en lien avec l'écrit qui permet à l'élève de mieux fixer la langue. »

L'utilisation du numérique

« Le recours aux outils numériques est incontournable car il multiplie les moments d'exposition à la langue et à sa pratique tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Il permet de renforcer les compétences des élèves en réception et en production »
(Programme de spécialité)

L'évaluation

Une évaluation positive,
au service de la progression de chaque élève

« L'erreur dans les énoncés des élèves, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou phonologique, fait partie intégrante des apprentissages et, s'il faut veiller à l'éliminer, elle doit être considérée comme un moyen de progression qui ne doit pas brider la prise de parole. »

« Les évaluations régulières en langues vivantes visent à attester du niveau atteint par chaque élève à la fin du lycée . »

Un exemple: Evaluer la médiation:

	A1 →	A2 →	B1 →	B2 →	C1
Transmettre une information, interpréter	Peut indiquer avec des mots et des gestes simples les besoins élémentaires d'une tierce personne dans une situation précise.	Peut interpréter de façon simple lors d'une interview, transmettre des informations claires sur des sujets familiers , à condition de pouvoir préparer à l'avance et si les interlocuteurs articulent clairement.	Peut, lors d'un entretien, interpréter et transmettre des informations factuelles explicites , à condition de pouvoir se préparer à l'avance et que les intervenants parlent clairement dans une langue courante.	Peut assurer une interprétation consécutive sur des sujets généraux et/ou connus, transmettre les propos importants et les points de vue , si l'intervenant fait de fréquentes pauses et clarifie son propos si nécessaire.	Peut assurer une interprétation consécutive fluide portant sur une grande variété de thèmes et transmettre des informations importantes avec clarté et concision .
Traiter un texte ou un dossier documentaire	Peut, à l'aide d'un dictionnaire, présenter (en langue Y), des phrases simples écrites ou prononcées (en langue X), mais sans toujours choisir la signification convenable. Peut transcrire des mots isolés et des textes courts imprimés.	Peut lister (en langue Y) les informations importantes de textes oraux et écrits courts, clairement structurés et simples (en langue X), s'ils portent sur des sujets concrets et familiers palliant son répertoire limité par des gestes ou mots empruntés à d'autres langues.	Peut résumer (en langue Y), l'information et les arguments issus de textes / dossiers, etc. (en langue X), sur des sujets familiers. Peut rassembler des éléments d'information de sources diverses (en langue X) et les résumer pour quelqu'un d'autre (en langue Y).	Peut (en langue Y), faire une synthèse et rendre compte d'informations et d'arguments venant de diverses sources orales et écrites (en langue X). Peut comparer, opposer et synthétiser (en langue Y), des informations et points de vue différents (en langue X).	Peut exploiter des informations et des arguments venant d'un texte / dossier complexe (en langue X), afin de commenter un sujet (en langue Y), de tirer des conclusions, d'ajouter son opinion, etc. en prenant en compte le style et le registre d'origine.

Faire exister la langue vivante en dehors du cours de langue

« L'enseignement des langues vivantes doit permettre aux élèves de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble. Ils sont incités à augmenter leur temps d'exposition à la langue en dehors des heures de classe »